



## Comment souscrire au programme d'entrepreneuriat communautaire par actionnariat populaire ?

**1ère étape:** Il faut d'abord adhérer à l'APEC en envoyant les frais d'adhésion (5 000 F CFA); par mobile money ou virement bancaire.

**2ème étape:** Souscrire au nombre de parts sociales souhaitées en envoyant le montant correspondant par mobile money, ou virement bancaire (une part sociale coûte 10 000 F CFA).

**3ème étape:** l'équipe technique de APEC en place vous appellera pour le remplissage de la fiche de renseignement de membre. Vous n'avez pas besoin de vous déplacer pour ces formalités.

**4ème étape:** une équipe vous contactera pour passer au siège de l'APEC afin de récupérer votre carnet de membre.

**NB:** Il est conseillé de faire l'adhésion et la souscription simultanément.

- Orange : \*144\*4\*1\*9968701\*montant#ok / Moov : \*555\*4\*1\*1025806\*montant#ok
- Banque: BADF N° BF42BF 2070 1001 000300928114 01
- Compte Trésor Public Intitulé :APEC/SOUSCRIPTION-PHASE 1 : N°443390000033

(+226) 25 41 05 41 / [www.apec.bf](http://www.apec.bf) / [infos@apec.bf](mailto:infos@apec.bf) / (+226) 56 00 00 98   